

ATTESTATION DE COTISATION 2023

Vos références : A/20/20011

ENTREPRISE ADHÉRENTE :

CHRONO 2 B AUTO-ECOLE

5 rue Gabriel Péri

20200 BASTIA

ORGANISME BÉNÉFICIAIRE :

MOBILIANS CORSE

Le Mercure A

565 Rue Marcellin Berthelot 13290 AIX-EN-PROVENCE

Somme versée au titre de l'adhésion 2023 : 630,00€

Chèque n°7920582 CREDIT AGRICOLE

Date 16/02/2023 et signature de MOBILIANS



Date et signature (cachet) de l'adhérent

AUTO-ECOLE CHRONO 2B
5, Rue G. PERI
20200 BASTIA
Tél. 04 95 31 75 00 Tél. 04 95 36 09 62
Agr. 1902 B 00370
Fax: 04 95 36 25 55

16/6 2/80 2 3

NOTA : La prise d'effet du rattachement aux services du médiateur de Mobilians correspond à la date de souscription de votre adhésion à Mobilians et est valable tant que vous adhérez à Mobilians.

En cas de renouvellement de votre adhésion à Mobilians l'année suivante, cette couverture sera effective dès le 1er janvier, sous réserve que votre adhésion soit renouvelée au plus tard le 31 mars de l'année de souscription. Passé cette date, le rattachement aux services du médiateur prendra effet au jour du renouvellement de votre adhésion à Mobilians.

Pour rappel, la compétence du médiateur s'apprécie à la date de saisine de ce dernier par le consommateur.

MOBILIANS RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR : Le Mercure A, 565 Rue Marcellin Berthelot - 13290 Aix-en-Provence Tél : 04 42 90 00 97 - Mail : regionsud@mobilians.fr

Siège Social : MOBILIANS - 43 bis Route de Vaugirard CS 80016 - 92197 Meudon CEDEX